

RÉINSCRIPTION

Merci de vous munir des éléments suivants :

- Bulletin d'adhésion complété et signé
- Cotisation + Équipement obligatoire pour les compétiteurs
- Questionnaire de santé *
- Prise en charge de licence pour les compétiteurs *

* à télécharger sur le site internet du club

PREMIÈRE ADHÉSION

Merci de vous munir des éléments suivants :

- Bulletin d'adhésion complété et signé
- Cotisation
- Certificat médical daté de moins de 3 mois pour les majeurs
- Questionnaire de santé pour les mineurs *

DATES INSCRIPTION/REPRISE

Les dates d'inscription ainsi que les dates de reprise seront communiquées sur notre site et sur Facebook.

Pour rappel, les combinaisons sont interdites lors des entraînements.

IMPORTANT // A SAVOIR

- Les statuts du club, le règlement intérieur ainsi que les modalités d'assurance sont affichés au siège du club. (Piscine communautaire de SERÉMANGE)

- En cas d'arrêt de l'activité par l'adhérent, la cotisation annuelle n'est pas remboursable et reste acquise au club.

- En cas de changement des horaires, du lieu d'activité ou de l'éducateur, il ne pourra être demandé aucun remboursement de la cotisation même partiel.

MODE DE RÈGLEMENT

- Espèces (règlement total)
- Carte Bancaire (règlement total)
- Chèque (en 3 mensualités)

N° Chq 1 : _____ N° Chq 2 : _____

N° Chq 3 : _____

Chèque(s) à l'ordre du CNVDF
Encaissement trimestriel des chèques
NOUS ACCEPTONS LES CHÈQUES SPORTS



www.clubnautique-valdefensch.com

[f cnvdf57](https://www.facebook.com/cnvdf57)

3, place Adrien Printz
57290 SERÉMANGE
Secrétariat : 06 47 86 24 36



LE CLUB ACCÈTE LES AIDES À LA LICENCE ET LES AIDES DU DÉPARTEMENT



BULLETIN

D'INSCRIPTION SAISON

2021 - 2022



Permanence du secrétariat

Du Lundi au Vendredi : de 14h30 à 18h30

Renseignements

06 47 86 24 36 (durant les horaires de permanence)

sabrina.desimone@clubnautique-valdefensch.com

PASS
SANITAIRE
OBLIGATOIRE

Conformément à la loi n°2021-1040 du 5 août 2021, portant extension du pass sanitaire et promulguée vendredi 6 août 2021, un **PASS SANITAIRE sera exigé pour participer aux entraînements et tous autres événements du club dès la rentrée pour les personnes majeurs et à partir du 30 septembre pour les adolescents de 12 à 17 ans.** Il ne pourra être demandé aucun remboursement de licence en cas de non-présentation d'un pass valide.

COTISATION ANNUELLE

	Reste à la charge de l'adhérent	Côté annuel /adhérent	Prise en charge par le Club
NAGER/FORME/SANTÉ	110€	130€	20€
4/6 ANS RATTRAPAGE 4/6 ANS	150€	182€	32€
PERFECTIONNEMENT	150€	182€	32€
ADULTES	150€	170€	20€
AQUAPHOBIE	150€	170€	20€
SAUV'NAGE	180€	212€	32€
ÉCOLE DES 3 NAGES	180€	212€	32€
ÉCOLE DES 4 NAGES	180€	212€	32€
AVENIRS	180€	220€	40€
EAU LIBRE*	180€	200€	20€
JEUNES	200€	260€	60€
JUNIORS & SÉNIORS MASTERS	200€	260€	60€

* Réserve aux nageurs confirmés

Pour l'inscription simultanée de 2 membres ou plus d'un même foyer, une remise de 10€ sera appliquée sur la seconde et les suivantes.

Tous les engagements compétitions seront pris en charge par le club.

Détail de l'équipement obligatoire pour les compétiteurs à partir du niveau ÉCOLE 4 NAGES :

- Bonnet CNVDF
Offert par le Club (rachat en cas de perte : 7€00)
- T-shirt ARENA aux couleurs du CNVDF
17€00 à la charge du nageur

BULLETIN D'ADHÉSION

Nom (en majuscules) : _____

Prénom : _____

Date de naissance - Lieu : _____

Sexe : Féminin Masculin

Adresse : _____

Portable : _____ | Fixe : _____

Email (en majuscules) : _____

Afin de permettre une communication efficace et réactive entre le club et ses adhérents, merci de bien vouloir nous signaler tout changement de coordonnées.

L'inscription au Club Nautique Val de Fensch entraîne l'acceptation pleine et entière du règlement intérieur, disponible sur notre site internet et au secrétariat du club.

Date : _____

Signature de l'adhérent
(ou du responsable légal si l'enfant est mineur)

RESPONSABLE LÉGAL

A remplir uniquement si le nageur est mineur

Nom (en majuscules) : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Portable : _____ | Fixe : _____

Email (en majuscules) : _____

EN CAS D'URGENCE

Autorise les responsables du Club Nautique à prendre toutes mesures nécessaires en cas d'urgence où les circonstances obligeraient à une prise en charge médicale ou à un recours hospitalier ou clinique.

Date : _____

Signature de l'adhérent
(ou du responsable légal si l'enfant est mineur)

DROIT À L'IMAGE

Dans le cadre de ses activités, le Club Nautique Val de Fensch peut être amené à réaliser des photos ou vidéos pour son site internet, sa page Facebook ou pour la presse.

Si vous ne souhaitez pas que votre image - ou celle de votre enfant - soit diffusée, merci de bien vouloir cocher cette case

CADRE RÉSERVÉ AU CLUB Dossier complet

Date de réception : _____

RÉINSCRIPTION NOUVELLE ADHÉSION TRANSFERT

Sauv'nage groupe 1 groupe 2 groupe 3

École 3 nages groupe 1 groupe 2

École 4 nages groupe 1 groupe 2

4/6 ans Rattrapage 4/6 ans

Avenirs Perfectionnement

Jeunes Juniors / Séniors

Adultes Masters

Eau Libre Nager/Forme/Santé

Aquaphobie

Information / Remarque : _____
